



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TÈNE

CONSEIL GENERAL

Séance ordinaire du jeudi 26 avril à **18 h 30**

à l'Espace Perrier, salle « La Tène »

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2012
- 3 Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes et de la gestion de l'exercice 2011
- 4 Assainissement du cadastre souterrain et réaménagement urbain de la rue de la Gare et des rues adjacentes :
 - a) Présentation du projet par le bureau RWB Neuchâtel SA
 - b) Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 9.620 millions de francs en vue de l'assainissement du cadastre souterrain et le réaménagement urbain de la rue de la Gare et des rues adjacentes
- 5 Rapport d'information établi par le comité du Grand Entre-deux-Lacs pour les Conseils communaux et les Conseils généraux concernant le projet de rapprochement des communes de Cornaux, de Cressier, d'Enges, d'Hauterive, du Landeron, de La Tène, de Lignières et de Saint-Blaise
- 6 Motions et propositions
- 7 Interpellations et autres questions
- 8 Lettres et pétitions
- 9
 - a) Communications du Conseil communal
 - b) Communications du bureau du Conseil général
- 10 Divers

**La séance étant suivie d'un repas,
nous vous prions de renvoyer votre inscription
au plus tard le vendredi 20 avril.**

La Tène, le 2 avril 2012

CONSEIL GENERAL

Annexes : documentation usuelle et bulletin d'inscription au repas

Rappels :

Extrait art. 47¹ du Règlement général de commune : Empêchement

¹ Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la président-e.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).